

Plan de mesures d'urgence

Parcours canotable de la rivière Kanasuta

Le plan d'urgence décrit la procédure à suivre en cas d'incident ou accident. Conservez une copie avec vous à l'épreuve des intempéries et remettez-en une copie avec votre plan de sortie. Vous trouverez en annexe, la description de chacune des étapes qui vous aidera à la réalisation de votre plan.

Étape 1 : GESTION DES RISQUES

AIDE-MÉMOIRE (À faire avant le départ)

Les informations suivantes devraient être validées bien avant le départ et parfois même, avant de choisir le parcours/l'activité que vous effectuerez. Certaines informations peuvent influencer votre choix, il est donc important de prendre le temps d'écrire et de partager ces informations avec tous les participants.

- ✓ Inspection et entretien de l'équipement de plein air, de sécurité et premiers soins;
- ✓ Conditions préalables à la pratique de l'activité, évaluation des participants (niveau d'effort physique requis, niveau de connaissances techniques, limitations des participants, etc) ;
- ✓ Identifier les risques inhérents à l'activité, au milieu naturel, lieux de pratique, transport et comportement de la clientèle;
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de sortie à une personne de confiance (ange gardien);
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de mesures d'urgence avec cartes du parcours et cartes routières.

Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES

Nom du parcours visé par ce plan de mesure d'urgence :

Rivière Kanasuta (du lac Kanasuta au lac Duparquet)

Date de la sortie :

Identification du ou des responsables de la sortie et de l'application du plan d'urgence :

Identification de la personne ayant le plan de sortie en sa possession et qui pourra amorcer les mesures d'urgence en cas de besoin :

Nom et prénom :

Adresse :

Tél (1) :

Tél (2) :

Cette personne sera avertie en cas de changements de destination

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION.

Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES		
Situations d'urgence	Plan d'action (interventions à faire)	Directives pour chacun des participants
Accident de la route		
Incendie de forêt		
Disparition d'une personne		
Maladie, allergie grave		
Blessures majeures (mobilisant la personne ou nécessitant des soins d'urgence)		
Autres :		

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION.

Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION

Sorties d'urgence	Lieux d'évacuation			Informations pertinentes
	Latitude / longitude (pour une carte topographique et GPS)	Point de repère Ex : quai, marina, route, pont	Type de chemin/accès au point d'évacuation	
1. Rampe de mise à l'eau de la Pourvoirie & Marina des trois lacs	79°21'9,781''O	48°11'6,615''N	Rampe de mise à l'eau en gravier, quai	À partir de la fourche de la 117 et 101, tourner sur le chemin Kanasuta (route pavée) en direction de la Pourvoirie & Marina des trois lacs. Petit bout de chemin (carrossable non pavé).
2. Pont du chemin de la faune de la rivière Kanasuta	79°21'7,007''O	48°24'38,137''N	Pont, rampe de mise à l'eau en gravier (rive droite)	À partir de la municipalité de D'Alembert, prendre le chemin Jason (route pavée). Tourner à gauche chemin de la faune (route locale non pavée) jusqu'au pont.
3. Rampe de mise à l'eau du lac Duparquet	79°13'51,146''O	48°29'24,141''N	Rampe de mise à l'eau asphaltée	À partir de la municipalité de Duparquet, prendre le chemin du moulin (carrossable non pavé) et garder toujours la gauche jusqu'à la rampe de mise à l'eau

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION.

Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

<p>Équipement de premiers soins que nous avons en notre possession Quoi/où/qui sait l'utiliser ?</p>	<p>Moyens de communications et de signalisation que nous avons en notre possession Quoi/où/ qui sait les utiliser ?</p> <p><input type="checkbox"/> Cell : ()</p> <p><input type="checkbox"/> Radio VHF</p> <p><input type="checkbox"/> Tél satt : ()</p> <p><input type="checkbox"/> Système Spot</p> <p><input type="checkbox"/> Feu de détresse pyrotechnique Type : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Corne de brume</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
--	--

Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES

<p>Sûreté du Québec, pompier, ambulance</p>	<p>9-1-1 De votre cellulaire : *4141</p>
<p>Centres hospitaliers</p>	<p>Rouyn-Noranda (819)764-5131 La Sarre (819) 333-2311 Val-d'Or (819) 825-6711 Amos (819)732-3341 Ville-Marie (819) 629-2420</p>
<p>Info-Santé</p>	<p>8-1-1</p>
<p>Centre antipoison du Québec</p>	<p>1-800-463-5060</p>
<p>Braconnage S.O.S</p>	<p>1-800-463-2191</p>
<p>SOPFEU (incendie de forêt)</p>	<p>1-800-463-3389</p>
<p>Hydro-Québec (fils sous tension tombés)</p>	<p>1-800-790-2424</p>
<p>Info-Transports</p>	<p>5-1-1</p>
<p>Recherche et sauvetage aérien</p>	<p>1-800-267-7270</p>
<p>Recherche et sauvetage maritime</p>	<p>1-800-463-4393</p>
<p>Air Médic (ambulance aérienne)</p>	<p>1-877-999-3322 (numéro d'urgence seulement)</p>
<p>Contact :</p>	
<p>Contact :</p>	
<p>Contact :</p>	

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION.

Annexe Plan de mesures d'urgence

Étape 1 : GESTION DES RISQUES

Étape cruciale dans un processus de sortie. L'aide-mémoire proposé vous permettra de bien amorcer votre sortie et d'assurer la sécurité de tout un chacun. Comme on parle ici d'étape 1, elle est considérée comme étant préalable à l'étape 2 et ainsi de suite.

Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES

Après avoir validé les informations relatives aux choix de parcours et après avoir complété votre plan de sortie (niveau de difficulté, niveau des participants, durée, etc.), il est important de déterminer un responsable de la sortie et de l'application du plan de mesure d'urgence et d'y inscrire les informations relatives à la personne qui détient votre plan de sortie, plan de mesures d'urgence et toutes cartes pertinentes en sa possession.

Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES

Situations d'urgence Inscrire toutes les situations possibles en milieu naturel autres que celles déjà mentionnées. Ceci vous permettra aussi de bien saisir l'ampleur de la sortie et ainsi identifier votre plan d'action c'est-à-dire les **interventions à faire** pour chacune des situations (qui fait quoi? déterminer les techniques de sauvetage selon la situation ou la séquence des actions à poser, déterminer à quel moment on fait appel à de l'aide extérieure etc.) et finalement, déterminer les **directives à appliquer par les autres participants** en cas de situations d'urgence. Le fait d'identifier les situations d'urgences possibles, les plans d'actions et les directives pourra faciliter l'intervention et aussi permettre de bien gérer la situation.

Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION ET DES MOYENS DE COMMUNICATION

Évidemment, il faut connaître les voies d'évacuations possibles d'un parcours pour pallier les imprévus et situations d'urgence. Pour chacun des parcours proposés par le répertoire, des sorties d'urgence ont été répertoriées et bien identifiées dans chacun des plans de mesure d'urgence et par une croix rouge sur les cartes.

Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

Faites la liste de tous équipements de premiers soins, de sécurité et de communication dont vous disposez pour la sortie et inscrivez où ils se trouvent et qui sait les utiliser. À cette étape, nous considérons que vous avez validé leurs états et que votre trousse de premiers soins est complète et à jour.

Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES

Voici la liste des services de secours. Ajoutez-y les coordonnées des personnes ressources, entre autre, la personne qui a en main votre plan de sortie et votre plan de mesures d'urgence, service de navette, ainsi que toutes autres personnes que vous pourriez devoir rejoindre lors de la sortie.

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUVE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION.